

M. Wilson (Etobicoke-Centre): ... nous pensions que le renflouement réussirait.

* * *

LE REVENU NATIONAL

L'ACQUISITION DE GULF—LA DÉCISION FISCALE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Pendant son absence, l'ancien sous-ministre des Finances a déclaré que l'affaire Olympia & York-Gulf-PetroCan dont le comité des priorités et de la planification du cabinet a été saisi à diverses reprises, avait fait l'objet de discussions alors que les négociations se poursuivaient. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas entrepris à ce moment-là de supprimer l'échappatoire fiscale qui coûtera de 500 millions à 1 milliard de dollars aux contribuables? Pourquoi ne l'a-t-il pas supprimée alors qu'il savait ce qui allait se produire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, à ce sujet, la compagnie O & Y a exercé le droit prévu dans la loi pour tout citoyen, y compris les personnes morales, de réclamer une décision. Les agents de la Couronne au ministère du Revenu national ont rendu cette décision objectivement, et celle-ci a sans doute permis à la compagnie de faire une offre. Ces faits se sont déroulés dans l'ordre normal des choses et il n'appartenait pas au cabinet, que ce soit rétroactivement ou à n'importe quel autre moment, de porter un jugement sur la loi que la Chambre avait adoptée en 1971, si je ne m'abuse.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, nous savons tous que c'est une mesure qui a été adoptée par les libéraux et qu'on y a eu recours cinq ou six fois peut-être. Toutefois, voici ce qui me préoccupe. Sachant qu'il en coûterait au contribuable de 500 millions à 1 milliard de dollars, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas entrepris pendant les négociations, avant que l'entente ne soit conclue, de supprimer cette disposition particulière pour éviter que l'on ne vole davantage le contribuable canadien?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai déjà donné une réponse complète à ce sujet. Les citoyens ou les sociétés, en vertu des lois régissant nos questions fiscales, ont le droit de demander directement au ministère du Revenu national de trancher une question d'impôt. C'est ce qui s'est produit.

* * *

LES BANQUES

LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—LES RÉPONSES DONNÉES AUX QUESTIONS POSÉES AU PARLEMENT

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre des Finances. Je lui demande de préciser à l'intention des députés si lui et le premier ministre ont pris la décision, que je ressens comme un

Questions orales

affront épouvantable, de ne pas répondre aux questions sur ce sujet tant que la Commission Estey n'aura pas fait rapport. Est-ce bien ce que le ministre des Finances est en train de dire à la Chambre, se déroband ainsi à ses responsabilités?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je parlais d'une question en particulier qui a dû être posée une douzaine de fois, et souvent exactement dans les mêmes termes. Je trouve que c'est abuser de la Chambre.

M. Tobin: Ce n'est pas à vous d'en juger.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Soit dit en toute déférence, je ne crois pas non plus qu'il soit conforme au Règlement que j'aie à répondre constamment à la même question parce que les députés ne veulent rien comprendre.

M. Dingwall: Monsieur le Président, le ministre des Finances n'a pas donné la réponse maintes fois. Je l'accuse d'être mêlé à une tentative pour étouffer l'affaire, et il refuse...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a-t-il une question à poser?

M. Dingwall: Le ministre des Finances voudrait-il dire à la Chambre s'il connaissait tous les détails de cette différence de 116 millions de dollars? Voudrait-il dire à la Chambre s'il était au courant de cet écart?

Une voix: Oui ou non.

M. le Président: A l'ordre.

M. Andre: La même question.

M. Rossi: Harvey, vous n'êtes pas le Président; rendormez-vous.

Une voix: Nous avons tous entendu cette observation.

M. le Président: Il est clair, puisqu'on nous l'a dit, que la même question va engendrer la même réponse. Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt de la Chambre de répéter la même question et la même réponse; je trouve que cela n'a tout simplement pas de sens.

* * *

• (1440)

[Français]

L'EMPLOI

LES CONSÉQUENCES POUR LE QUÉBEC D'UN PACTE DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce dernier est-il conscient du fait que selon les chiffres offerts par son ministre du Commerce extérieur, environ 200,000 emplois dans les industries manufacturières du Québec courent un risque comme conséquence d'un pacte de libre-échange avec les États-Unis? Puisqu'un bon nombre de ces emplois sont dans des industries particulièrement vulnérables tel que le textile, le vêtement et la chaussure, quelle assurance peut-il offrir qu'un tel accord avec les Américains ne coûterait pas plus au Québec qu'il gagnerait en termes d'emplois?